



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

**Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) **

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

Projet de construction d'un parc d'activités dans la ZAC Louvois à PHALSBOURG (57).

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

AXDEV

Raison sociale

AXTOM DEVELOPPEMENT

N° SIRET

8 2 0 9 7 5 5 5 0 0 0 3 9

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

FONTAINE

Prénom(s)

Cyrille

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

| N° de catégorie et sous-catégorie  | Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.) |
|--|--|
| - Rubrique n°39 de l'annexe de l'article R122-2 du Code de l'Environnement | Projet de construction d'une surface de plancher totale de 12 331 m <sup>2</sup> sur une emprise au sol d'environ 10 135 m <sup>2</sup> .                        |

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société AXDEV prévoit la construction de 8 bâtiments à destination d'activités, bureaux en mezzanines et d'un pôle service d'une surface de plancher de 12 331 m<sup>2</sup> sur un terrain de 27 303 m<sup>2</sup>. Le projet se situe rue de l'arbre sur le secteur de l'Arbre Vert de la ZAC Louvois à PHALSBOURG (57).

#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de renforcer les activités économiques sur la commune de Phalsbourg par la création de 8 bâtiments d'activité et de bureaux, ainsi que d'un pôle service.

L'urbanisation du secteur est prévue dans le cadre du développement de la ZAC, "secteur de l'Arbre Vert".

Les principaux objectifs de la ZAC sont le développement économique de Phalsbourg tout en :

- Assurant une proximité avec les principaux axes de communication ;
- Permettant une extension de la zone d'activité déjà existante ;
- Maintenant les espaces verts et les différents secteurs occupés pour entretenir une liaison naturelle entre les espaces d'activités et la ville ancienne.

Le projet permettra la création de bâtiments neufs, ayant une bonne performance énergétique et environnementale : les bureaux respecteront la réglementation RE2020 et les autres bâtiments seront conformes à la RT2012. L'intégralité de la toiture sera couverte de panneaux photovoltaïques.

La faible hauteur des bâtiments et la plantation d'arbres sur les espaces verts du site assureront l'intégration paysagère du projet.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Il s'agit d'un chantier de démolition / construction de bâtiments en contexte péri-urbain sur des parcelles en friche (anciennement agricoles). Aucune démolition ne sera requise.

La réalisation du projet prévoit :

- la création de 8 bâtiments en RDC + mezzanines (activités et tertiaire uniquement),
- la création de voiries internes et de stationnements à l'air libre,
- finition et traitement paysager, création d'espaces verts, d'un bassin d'infiltration.

Une charte chantier à faible nuisances sera rédigée et permettra de limiter les impacts des travaux sur l'environnement.

Nota : en l'absence de réalisation de sous-sols et au vu de la topographie relativement plane du site, aucuns travaux de terrassements ou mouvements de terres importants ne sont à prévoir.

Les études géotechniques et pollution de sols (inventaire de l'état des milieux avec historique et prélèvements) nécessaires seront réalisés avant les travaux (non disponibles à ce stade, une partie du terrain ayant été exploitée en agriculture jusqu'en octobre 2023).

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

En phase exploitation, le projet sera constitué de :

- 8 bâtiments sans niveau de sous-sol destinés à des activités commerciales, avec bureaux en mezzanine, d'une surface de plancher de 12 331 m<sup>2</sup>;
- 102 places de parking dont 10 places infiltrantes végétalisées ;
- 8 654 m<sup>2</sup> d'espaces verts, soit 31 % de l'emprise.

Le site sera accessible :

- En voiture par la route de Sarreguemines (D661) et la rue de l'arbre vert.
- En transport en commun avec la ligne de bus 410 à l'arrêt de la gare routière située à 750 m du projet.

Les bâtiments d'activités seront raccordés à l'ensemble des réseaux utiles : télécommunication, électricité, assainissement, eau potable.

En ce qui concerne la gestion des eaux pluviales, le projet sera conforme à la réglementation en vigueur et conçu en lien avec l'autorisation Loi sur l'Eau de la ZAC. L'ensemble du dispositif sera dimensionné dans une notice hydraulique, non disponible à ce stade du projet.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un Permis d'aménager (dépôt 15/01/2023) et de plusieurs Permis de construire pour les différents lots.

A noter que la ZAC Louvois a déjà fait l'objet :

- d'un dossier de création en juillet 2005,
- d'un dossier de réalisation en octobre 2006,
- d'une autorisation Loi sur l'Eau en novembre 2007 (arrêté préfectoral n°2008-DDAF/3-019 du 03 février 2009),
- d'un PAC Loi sur l'Eau en 2014 (arrêté préfectoral Réf. : FF/MO Code : AT-L9 du 27 mai 2014).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques du projet | Valeurs                |
|--------------------------------------|------------------------|
| Emprise du site                      | 27 303 m <sup>2</sup>  |
| Surface de plancher développée       | 12 331 m <sup>2</sup>  |
| Nombre de lots                       | 9                      |
| Nombre de places de stationnement    | 102                    |
| Hauteur / Sous-sols                  | R+1 / pas de sous-sols |

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   " E Lat. :   °   ,   " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   " Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   " Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

Le projet est soumis au zonage du Plan Local d'urbanisme (PLU). La parcelle est en zone 1AUXL du PLU, c'est-à-dire qu'elle est destinée à recevoir des établissements à usages de bureaux, d'activités..

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Aucun projet n'a été autorisé sur le site. Toutefois son urbanisation est prévue dans le cadre du développement de la ZAC Louvois, qui a fait l'objet :

- d'un dossier de création en juillet 2005,
- d'un dossier de réalisation en octobre 2006,
- d'une autorisation Loi sur l'Eau en novembre 2007 (arrêté préfectoral n°2008-DDAF/3-019 du 03 février 2009),
- d'un PAC Loi sur l'Eau en 2014 (arrêté préfectoral Réf. : FF/MO Code : AT-L9 du 27 mai 2014).

**5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée**

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                      | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne se situe pas au sein d'une ZNIEFF.<br>Les 2 ZNIEFF les plus proches sont :<br>- La ZNIEFF de type 2 " 410010389 - Vosges Moyennes" située à 2 km du projet ;<br>- La ZNIEFF de type 1 "420030035 - Forêts des plateaux gréseux des Vosges du Nord" située à 2,9 km du projet. |
| En zone de montagne ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe à proximité du massif des Vosges. Cependant la commune de Phalsbourg n'est pas classée en zone de montagne.   |
| Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne se situe pas en zone couverte par un arrêté de protection de biotope.<br>La zone la plus proche se situe à 6,5 km au nord. Il s'agit de "FR3800347 - Rochers Du Rehbach".   |
| Sur le territoire d'une commune littorale ?  | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne se situe pas sur le territoire d'une commune littorale.   |
| Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne se situe pas au sein d'un parc ou réserve protégée.<br>Un parc naturel régional se situe à proximité du site. Il s'agit de "FR8000029 Vosges du Nord" situé à 260 m du projet au nord.  |

| Le projet se situe-t-il :  | Oui                                 | Non                                 | Lequel/Laquelle ?  |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet se situe au sein d'une commune couverte par un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE). Il s'agit du PPBE du département de Moselle de l'arrêté du 27/07/2018.<br>Cependant, aucune route classée ne se situe à proximité du site malgré la présence de l'A4 au nord du site.  |
| Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?                      | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet se situe dans aucune de ces zones.<br>- Le bien inscrit le plus proche est "IUSVL7 - Fortifications / Porte de France" situé à 639 m du projet au sud-est.<br>- Le "Site Patrimonial Remarquable de Phalsbourg" se situe à 350 m du projet au sud-est.   |
| Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site n'est pas au sein d'une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation.<br>Le dossier Loi sur l'Eau de la ZAC relève l'absence de toute zone humide sur le site, la seule zone sur secteur "Arbre vert" présentant très localement un caractère humide avec des jonc et des carex ayant été identifié au niveau du bassin EP de la ZAC au nord de l'emprise.    |
| Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Phalsbourg n'est concernée par aucun PPRN.   |
| Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | La commune de Phalsbourg n'est concernée par aucun PPRT.   |
| Dans un site ou sur des sols pollués ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne se situe pas sur un site pollué. Le site potentiellement pollué le plus proche est un site BASIAS et se situe à 685 m au sud.<br>Un diagnostic de l'état des milieux sera réalisé à minima avant la phase travaux (diagnostic + prélèvements). Toutes les mesures recommandées par l'étude seront mises en place dans le cadre de la mise en œuvre du projet. |
| Dans une zone de répartition des eaux ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site ne se situe pas au sein d'une zone de répartition des eaux.  |
| Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?                                | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le site ne se situe pas dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau.   |
| Dans un site inscrit ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne se situe pas dans un site inscrit.<br>Le site inscrit le plus proche est "567002 - Site de Saint-Ulrich" situé à 15 km à l'ouest du projet.   |

| Le projet se situe-t-il dans ou à proximité : | Oui                      | Non                                 | Lequel et à quelle distance ?  |
|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| D'un site Natura 2000 ?                       | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne se situe pas au sein d'un site Natura 2000.<br>Le site Natura 2000 le plus proche est " ZPS - FR4211799 - Vosges du Nord" situé à 3 km du projet au nord-est. |
| D'un site classé ?                            | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne se situe pas dans un site classé.<br>Le site classé le plus proche est "57163 - Terrains autour de la roche" situé à 13,5 km au sud du projet.                |

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

| Incidences potentielles |  | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| <b>Ressources</b>       | Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?<br>Si oui, dans quel milieu ?                           | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet engendrera une consommation d'eau potable depuis le réseau AEP uniquement.<br><br>Aucun prélèvement direct ne sera réalisé depuis les masses d'eau souterraines ou superficielles.  |
|                         | Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne sera pas à l'origine de rejets ou prélèvements dans la nappe. Les eaux pluviales seront gérées conformément à la réglementation applicable et en lien avec les principes retenus à l'échelle de la ZAC Louvois, qui a fait l'objet d'un Dossier Loi sur l'Eau (cf. Annexe n°2 pour plus de détail).<br>En l'absence de niveaux souterrains, aucun recoupement de la nappe n'est attendu.   |
|                         | Est-il excédentaire en matériaux ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Au vu de l'absence de niveaux souterrains et de la topographie relativement plane, les volumes excavés seraient à priori faibles. Une étude de pollution sera réalisée avant les travaux (rappel de l'historique du site : activité agricole). Des mouvements de terres pourront être requis, à confirmer dans le cadre de cette étude.<br>Les terres excavées seront traitées conformément à la réglementation et aux préconisations de cette étude. |
|                         | Est-il déficitaire en matériaux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet aura besoin de matériaux de construction.   |
|                         | Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?                         | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le projet utilisera indirectement les ressources naturelles du sol : béton etc...   |

| Incidences potentielles |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|-------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| <b>Ressources</b>       | Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?   | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Les bâtiments seront raccordés à l'ensemble des réseaux utiles : télécommunication, électricité, assainissement, eau potable.</p> <p>Le développement de la zone est prévu dans le cadre de la ZAC de Louvoies, qui a fait l'objet des dossiers réglementaires requis.</p>  |
| <b>Milieu naturel</b>   | Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?                     | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le site n'est pas susceptible de présenter des enjeux écologiques notables selon les conclusions des études d'impact réalisées dans le cadre de la ZAC (cf Annexe n°7 pour plus de détails). Cependant cette étude date de 2006.</p> <p>L'A4 et la LGV constituent des ruptures de continuité écologique majeures, limitant l'impact sur les zones naturelles identifiées au nord (PNR des Vosges, ZNIEFF de type 1, ZPS Natura 2000).</p>  |
|                         | Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Au vu de l'éloignement par rapport au site Natura 2000 le plus proche (3 km), et de l'absence de toute connexion écologique avec celui-ci, tout impact sur le réseau Natura 2000 ou sur les espèces visées par la Directive peut être écarté.</p> <p>Des arbres seront replantés en phase projet en remplacement de la destruction des quelques arbres actuellement présents dans l'emprise du site, ré-crétant ainsi les habitats pour l'avifaune.</p>   |
|                         | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>La parcelle est actuellement en friche depuis l'arrêt de l'exploitation des dernières parcelles agricoles à l'est du site (octobre 2023). Une part conséquente d'espaces verts seront conservés (31% de l'emprise, soit 8 564 m<sup>2</sup>). A noter que l'urbanisation de la zone est voulue dans le cadre du développement de la ZAC.</p> <p>La parcelle est également en zone 1AUXL du PLU, c'est-à-dire qu'elle est destinée à recevoir des établissements à usages de bureaux, d'activités commerciales, logistiques etc...</p> |
| <b>Risques</b>          | Est-il concerné par des risques technologiques ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Le site est concerné par un risque technologique lié au Transport de Matières Dangereuses : canalisation de transport d'hydrocarbures longeant le nord de l'emprise le long de l'A4 située à 50 m du site. Les servitudes associées seront respectées. Aucuns travaux ne seront conduits à proximité immédiate de cette canalisation.</p> <p>Le site est hors des zones de risque de sites industriels figurant sur le PLU et des servitudes d'exploitation agricoles.</p>  |
|                         | Est-il concerné par des risques naturels ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | <p>Le site est concerné par les 3 risques naturels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Retrait - gonflement des argiles : faible</li> <li>- Potentiel radon : faible</li> <li>- Sismicité : modérée</li> </ul> <p>Ces risques seront pris en compte dans le cadre des études géotechniques et de la conception des bâtiments.</p>  |
|                         | Engendre-t-il des risques sanitaires ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>De par sa nature (parc d'activités/bureaux), le projet ne sera pas à l'origine de risques sanitaires, ni de pollutions.</p>   |
|                         | Est-il concerné par des risques sanitaires ?  | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | <p>Le site est une ancienne parcelle agricole et se trouve en dehors de tout périmètre de protection lié à des pollutions des sols. Aucune population résidente ne sera accueillie en phase projet.</p>  |

| Incidences potentielles             |  | Oui                                   | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel  |
|-------------------------------------|--|---------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Nuisances                           | Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?   | <input checked="" type="checkbox"/>   | <input type="checkbox"/>            | Le projet engendrera des déplacements de par sa nature (parc d'activité/bureaux). Le site d'étude n'est pas très bien desservi en transports en commun, bien qu'un arrêt de bus soit présent sur le secteur et permette de limiter quelque peu le trafic.<br><br>L'impact sur les voies de desserte locale sera limité au vu de la proximité de l'A4 et de l'échangeur desservant Phalsbourg. |
|                                     | Est-il source de bruit ?                       | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> | En raison de sa vocation, le projet ne générera pas de gêne sonore particulière. En phase chantier, des dispositions seront prises pour limiter les nuisances sonores et respecter les lois en vigueur.   |
|                                     | Est-il concerné par des nuisances sonores ?    | <input checked="" type="checkbox"/>   | <input type="checkbox"/>            | Le site est concerné par le couloir de bruit de l'A4. Cependant aucun population ne résidera sur le site et le projet respectera le Code du Travail pour les locaux commerciaux et bureaux.   |
|                                     | Engendre-t-il des odeurs ?                     | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune activité génératrice de nuisances olfactives n'est prévue dans le cadre du projet.   |
|                                     | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                                     | Engendre-t-il des vibrations ?                 | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucune activité génératrice de vibrations n'est prévue dans le cadre du projet.   |
|                                     | Est-il concerné par des vibrations ?           | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |   |
|                                     | Engendre-t-il des émissions lumineuses ?       | <input checked="" type="checkbox"/>   | <input type="checkbox"/>            | Le projet sera source d'émissions lumineuses (éclairage du bâtiment et des voiries ...). Cependant, il ne modifiera pas de manière notable l'ambiance lumineuse locale.   |
|                                     | Est-il concerné par des émissions lumineuses ? | <input checked="" type="checkbox"/>   | <input type="checkbox"/>            | Le projet est concernée par les émissions lumineuses des voiries déjà présentes dont la route de Sarreguemines.   |
|                                     | Émissions                                      | Engendre-t-il des rejets dans l'air ? | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/>   |
| Engendre-t-il des rejets liquides ? |  | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> | Les eaux pluviales seront gérées conformément à la réglementation applicable et sous couvert d'une notice hydraulique, non disponible à ce stade du projet.   |
| Si oui, dans quel milieu ?          |  | <input type="checkbox"/>              | <input checked="" type="checkbox"/> |   |

| Incidences potentielles            |   | Oui                                 | Non                                 | De quelle nature ? De quelle importance ?<br>Appréciez sommairement l'impact potentiel   |
|------------------------------------|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| Émissions                          | Engendre-t-il des effluents ?   | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Le projet ne générera aucun effluent direct. Les eaux usées seront collectées et rejetées dans le réseau d'assainissement qui dessert la ville.<br>En phase chantier, les bases vie seront également raccordées aux réseaux de la ville. Aucun autre effluent ne sera engendré par le chantier.  |
|                                    | Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?  | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | Le chantier générera des déchets divers qui seront évacués selon les filières appropriées. En fonctionnement, le projet sera source de déchets ménagers, qui seront collectés et gérés par la Ville.   |
| Patrimoine/Cadre de vie/Population | Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?                                    | <input type="checkbox"/>            | <input checked="" type="checkbox"/> | Aucun patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysagère ne se trouve à proximité immédiate du site.<br>La transformation d'une parcelle agricole en zone d'activités présente un impact paysager. De plus, le site se situe à la limite entre l'urbanisation et des espaces ouverts à porter de vue. L'impact sera toutefois limité car les bâtiments auront uniquement un R+1 et des plantations autour de la parcelle sont prévues. |
|                                    | Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/>            | L'urbanisation des parcelles est prévue dans le cadre du développement de la ZAC Louvois et le zonage PLU : zonage 1AUXL ZAC LOUVOIS. Le projet est donc conforme aux documents d'urbanisme en vigueur. L'activité agricole anciennement conduite dans l'emprise est achevée depuis octobre 2023 et la dernière récolte des parcelles exploitées à l'est du site.  |

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

La société SOLUCANE, spécialisée dans la gestion et le traitement des déchets industriels depuis 2009, sollicite l'autorisation d'exploiter une plateforme de tri, transit, regroupement et de stockage temporaire de déchets dangereux et non dangereux, située sur la commune de Phalsbourg dans le département de la Moselle (57). Le projet se situe à environ 150 m du site à l'est.

L'Autorité Environnementale a été saisie le 08/07/2022 (n°MRAe 2022APGE94).

Le projet ne présente pas d'impact susceptible de se cumuler avec ceux de la déchetterie industrielle en phase projet. En phase travaux, les impacts ne seront pas susceptibles de se cumuler sous réserve de la prise de mesures de gestion de ces impacts pour chaque chantier.

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

La ZAC Louvoies a fait l'objet des dossiers réglementaires nécessaires (dossier de création, réalisation, DLE...) comprenant les évaluations des impacts environnementaux requises et la définition de mesures ERC adaptées. Aucun impact supplémentaire n'est à prévoir du fait du projet excepté l'abattage de quelques arbres présents sur site. Les études suivantes sont prévues et non disponibles à ce stade du projet. Elles permettront d'affiner les enjeux spécifiques à l'emprise et de définir les mesures nécessaires :

- Diagnostic de l'état des milieux ;
- Notice hydraulique et étude de perméabilité ;
- Études géotechniques ;
- Charte Chantier à Faibles Nuisances.

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet fera l'objet des mesures suivantes :

- Des panneaux photovoltaïques seront installés sur l'intégralité des toitures des bâtiments. Tous les bâtiments de bureaux seront également conformes à la réglementation RE2020 et les autres bâtiments seront conformes à la RT 2012.
- Le projet prévoit également la réalisation de 8 654 m<sup>2</sup> d'espaces verts en pleine terre ce qui représente 31% de la surface totale du terrain.
- Le projet s'inscrit dans une démarche respectueuse de l'environnement. Les travaux seront réalisés sous couvert d'une charte chantier faibles nuisances (non disponible à ce stade du projet).
- Des arbres seront replantés en phase projet dans le cadre de la recreation d'habitats et de refuges pour l'avifaune et assureront l'intégration paysagère du projet.
- Un Dossier d'Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau a été réalisé en 2007 dans le cadre de la ZAC Louvois et a fait l'objet d'un Porter-à-Connaissance en 2014 (modifications portant sur le secteur « Péage », ne concernant pas le site). (Voir Annexe 2).
- Le projet générera un trafic relativement faible.

Toutes les recommandations des études en attente seront respectées dans le cadre du projet.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'implante dans une ZAC dont les impacts ont déjà été analysés. L'urbanisation est prévue par les documents d'urbanisme en vigueur pour la parcelle.  
Des mesures ERC sont prévues dans les différents dossiers et études complémentaires pour étudier les enjeux spécifiques directement liés aux parcelles du projet.

Le projet ne présente pas de risques majeurs pour l'environnement. Au regard des éléments ci-dessus, il ne semble pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.  | <input type="checkbox"/>            |
| 3     | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.  | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     | Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé   | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 6     | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 7     | Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.   | <input checked="" type="checkbox"/> |

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

| Objet |   |                                     |
|-------|---|-------------------------------------|
| 1     | Annexe volontaire n°1 : Synthèse des enjeux environnementaux du site        | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 2     | Annexe volontaire n°2 : Dossier d'autorisation au Titre de la Loi sur l'Eau | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 3     | Annexe volontaire n°3 : Étude d'impact                                      | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 4     | Annexe volontaire n°4 : Compléments à l'étude d'impact                      | <input checked="" type="checkbox"/> |
| 5     |   | <input type="checkbox"/>            |

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom FONTAINE

Prénom Cyrille

Qualité du signataire Directeur Général

À Paris

Fait le 10 / 01 / 2024



Signature du (des) demandeur(s)